

Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations - Unies
Et des autres Organisations
Internationales à Genève

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي لدى مكتب الأمم المتحدة والمنظمات الدولية الأخرى جنيف سويسرا

Vérifier au prononcé

Conseil des Droits de l'Homme

23ème session

Rapport du Rapporteur Spécial sur la violence à l'égard des Femmes Déclaration faite par M. Mohamed Abdoulkader Moussa 3 juin 2013

Merci Madame la Vice Présidente,

Nous aimerions tout d'abord souhaiter la bienvenue à Madame Rashida Manhoo, Rapporteur Spécial sur les violences faites aux les femmes, ainsi qu'au Rapporteur Spécial sur la liberté d'expression Monsieur Frank Larue et les remercier pour leurs brillants exposés.

Nous souhaitons à présent nous adresser à Madame Rashida Manjoo.

Nous apprécions la démarche participative du Rapporteur spécial consistant à examiner les violences faite aux femmes perpétrées dans la famille et dans la communauté. Nous approuvons la décision du Rapporteur spécial de centrer son attention sur les causes et les conséquences de ces violences et sur les mesures législatives et institutionnelles prises par les Etats en question à savoir la Nouvelle-Guinée et les îles Salomon.

Ma délégation se félicite d'avoir entrepris une série de réformes législatives afin de parfaire la jouissance des Droits de la Femme sur la base de l'égalité des droits et des libertés fondamentales.

La République de Djibouti s'est dotée d'une politique nationale genre pour la période 2011- 2021 adoptée sous forme de loi, avec pour principal objectif d'œuvrer à l'instauration de l'équité et de l'égalité de genre conformément aux engagements régionaux et internationaux traitant des droits économiques, sociaux et culturels des femmes.

La mise en œuvre de cette politique permettra à la République de Djibouti de renforcer les droits de la femme particulièrement en ce qui concerne son intégrité physique et de sa pleine participation au processus de développement économique et politique.

Pour finir, notre délégation reste ouverte à toutes les initiatives louables nous permettant de relever les défis ambitieux qui nous restent en vue de la satisfaction des droits de la femme

Je vous remercie Madame la Vice-Présidente.